

JournÃ©e de prÃ©vention des inondations

Dossier de la rÃ©action de H2o
November 2020

À l'occasion de la JournÃ©e internationale pour la prÃ©vention des catastrophes naturelles, le ministÃ“re de la Transition Ã“cologique a organisÃ©, le 13 octobre, une JournÃ©e nationale dÃ©diÃ©e à la prÃ©vention des inondations.

En 1989, l'AssemblÃ©e gÃ©nÃ©rale des Nations unies a mis en place une JournÃ©e internationale de la rÃ©duction des risques de catastrophe naturelle. Elle vise à rappeler l'importance de réduire la vulnérabilitÃ© de nos territoires, dans le contexte du changement climatique. Cela passe par une amélioration de la culture du risque et la mobilisation de tous, à commencer par l'État et les élus locaux. En France, deux tiers des communes sont exposées à au moins un risque naturel, le plus important étant le risque inondation auquel sont exposés 17 millions de Français. La prÃ©vention des inondations repose sur un partenariat étroit entre l'État et les collectivités locales. Si l'État a collaboré depuis 1995 les plans de prÃ©vention des risques naturels (PPRN), la compétence relative à la prÃ©vention des inondations est confiée depuis le 1er janvier 2018 aux établissements publics de coopération intercommunale, également chargés de l'urbanisme. Les collectivités agissent dans le cadre de programmes d'action pour la prÃ©vention des inondations (PAPI) sur plusieurs axes complémentaires : l'information et la culture du risque ; le développement des mesures de protection dans les territoires exposés ; l'intégration du risque dans l'aménagement, de manière globale.

Le gouvernement s'est engagé à conforter, dans la durée, l'accompagnement financier des collectivités pour la prÃ©vention des risques naturels. Les PAPI font actuellement l'objet d'un plan d'action pour faciliter et accélérer leur mise en œuvre.

Outils de la prÃ©vention des inondations